



Les 30èmes à la Mode ! Le Personnel au Placard !

Monsieur le Directeur et ses acolytes,

Les trentièmes semblent devenir les nouveaux bâillons du CP Rennes.

Pour un OUI, pour un NON, on menace, on sanctionne. Le personnel doit ainsi se plier aux exigences des détenues, sinon ... Le personnel ne peut plus justifier d'une absence pourtant nécessaire à son intégrité physique et à la sécurité routière, sinon ...

N'en avez-vous pas assez fait ? N'avez-vous pas déjà été les bons exécutants d'une administration dictatoriale faisant suite à un **mouvement légitime et revendiquant le minimum dû aux personnels ?**

Avez-vous réfléchi aux **conséquences de ces sanctions pécuniaires non seulement illégales mais aussi scandaleuses** et à **l'impact que cela aura sur la vie des collègues dont la rémunération est déjà assez basse ?** Vous êtes-vous déjà posé la question de la **légitimité du mouvement ?** Vous êtes-vous mis à la place des agents ? Vivez-vous dans leurs **rythmes et conditions de travail** (qui se dégradent de jour en jour) pour des **primes dérisoires, une rémunération lamentable et ZERO considération ?**

Que diriez-vous, **VOUS**, si on vous sanctionnait de trentièmes pour **estimation** d'un service non fait ou mal fait ? D'ailleurs s'il y avait une saisie à chaque fois que vous manquez verbalement de respect aux personnels, il vous resterait à peine le minimum social pour vivre !

Vous qui faites preuve d'autant d'indulgence envers la population pénale tout en prônant l'insertion et la réinsertion, n'étiez-vous pas en mesure **d'en faire davantage pour vos agents** qui la subissent au quotidien ?

Le bureau local Force Ouvrière vous invite à faire preuve de respect et de considération envers les personnels ! Il est intolérable qu'une pluie de trentièmes se déverse ainsi au CP Rennes.

Entre la dite Démocratie et la Dictature, il semblerait qu'il n'y ait qu'un fil...

Le bureau local Force Ouvrière réitère sa demande de levée de trentièmes suite et depuis le mouvement et dénonce cette manière abusive de museler les agents !

Le bureau local Force Ouvrière apporte tout son soutien aux collègues sanctionné(e)s par ces trentièmes tendances et continuera à se battre pour et dans leur intérêt !



*Dans un combat,
ce n'est pas le plus fort qui l'emporte,
mais le plus convaincu.*

Le Bureau Local **FO**
Rennes, le 16 mars 2018